cité des arts
de chambéry

PIANO

DÉPARTEMENT
INSTRUMENTS POLYPHONIQUES

© Clément MERLE

Professeurs : Jeanne BLEUSE
Nathalie PETIT-RIVIÈRE,
Sophie RUYER,Claudine SIMON,
Christophe EGIZIANO, Guillaume JEANNE

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL DE CHAMBERY ET DES PAYS DE SAVOIE

Cité des arts - Jardin du verney 73000 Chambéry
04 79 60 23 70 - accueil.cite@mairie-chambery.fr
www.chambery.fr/citedesarts

Chambéry

PRÉSENTATION

Le répertoire s'étend sur toutes les périodes de l'histoire de la musique, de la période baroque à la période contemporaine et aux musiques traditionnelles

CONDITIONS D'ACCÈS/INFOS PRATIQUES

Pour les élèves débutants :

- l'âge de l'enfant (entre 7 et 9 ans)
- le niveau en formation musicale
- le nombre de demandes successives d'inscription en piano au CRR.

Pour les élèves non-débutants (accès en 1er, 2eme et 3eme cycle) :
Présenter à la rentrée 1 ou 2 pièces de styles différents (pas de limite d'âge).

Les nouveaux élèves sont accueillis dans la limite des places disponibles. Une liste d'attente est cependant établie.

Pour les critères de priorité, consulter la plaquette.

PARCOURS

(Voir le détail du cursus sur la fiche département polyphonique)

Cycle 1
Le parcours (de 3 à 5 ans) est validé en contrôle continu.

Cycle 2
Le parcours traditionnel : De 3 à 5 ans, il est validé par un examen permettant l'accès au cycle 3 : le BEM. (50% contrôle continu 50% épreuve finale)

A partir de la 4ème année, les élèves peuvent prendre un cours complémentaire en piano jazz. A travers un répertoire varié, on aborde les principes du chiffrage d'accord utilisé en jazz et Musiques actuelles, l'improvisation modale, l'improvisation tonale, l'accompagnement, l'étude de styles rythmiques, le relevé (mélodique puis harmonique). Ce travail permet d'élargir son horizon musical et permet de donner de nouveaux outils dans la construction du projet artistique de l'élève. Il est intégré aux cursus BEM, CEM et CEPI.
Les élèves présentent leurs travaux au cours d'auditions en liaison avec le département «claviers» et lors de la réalisation des projets personnels.

Le parcours personnalisé : à partir de la 3ème année, l'élève peut suivre ce parcours centré sur la pratique collective. (Voir fiche cursus)
La découverte de l'orgue, du clavecin et du pianoforte sont proposés tout au long du parcours de cycle 2 et 3.

Cycle 3
L'élève peut suivre ses études

- Dans le cadre d'un CEM (Certificat d'Etudes Musicales)
- Dans le cadre d'un DEM (Diplôme d'Etudes Musicales)
- Dans le cadre d'une formation complémentaire

Les diplômes de cycles 3 s'obtiennent par le cumul de plusieurs unités de valeur.

PRATIQUES COLLECTIVES

- Atelier percussions pour pianistes (claviers).
- Atelier découvertes clavecin, orgue, clavicorde et pianoforte
- Musique de chambre
- Chant choral
- Improvisation collective
- Pratique de groupe autour des répertoires jazz, musique latine, musique modale, blues, standards….
- Accompagnement

Se référer au livret des pratiques collectives pour de plus amples informations.